



03006451

(Formule IV)

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de Charleroi

le 7/1/03

Réservé au Moniteur belge

Réservé au tribunal de commerce

ACTES et EXTRAITS d'ACTES à publier aux annexes du *Moniteur belge*

à déposer au greffe accompagnés d'une copie

MOD 916 (3000)

TEXTE DACTYLOGRAPHIE OU IMPRIME

I. Inscription :

☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
n°

☐ Registre des groupements d'intérêt économique
n°

☐ Registre des sociétés civiles ayant emprunté la forme commerciale
n°

☐ Registre des sociétés étrangères non visées par l'article 198 des lois coordonnées sur les sociétés commerciales
n°

Dénomination ou raison sociale de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

SA JLP

Forme juridique (en entier)

Société anonyme

Siège (rue, numéro, code postal, commune)

97 Rue Sainte Barbe 6460 SALLES

Registre du commerce (siège tribunal + n°)

Charleroi 165.255

Numéro T.V.A. ou numéro Registre national des personnes morales (T.V.A. non-assujetti)

439.750.092

Objet de l'acte

Renouvellement des mandats

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du *Moniteur belge*.

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tout en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce.

(Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18/06/2002)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a décidé de renouveler pour un nouveau terme de six ans le mandat des administrateurs sortants.

Les mandats qui seront exercés à titre gratuit prendront fin après l'assemblée générale de 2008

Grandeur minimum du caractère à respecter :

Direction Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation

Numéro du c

Signatures + Nom et qualité
En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait d'acte comporte plus d'une page

LELONG Jean Paul
Administrateur délégué